



Chèque de caution et garant pour une personne

Par **soleil2169**, le **11/09/2008** à **17:44**

Bonjour, rnrnJ'ai donné un chèque de caution pour une amie au moment de la signature de son bail mais avec la promesse de mon amie qu'elle paierait en plusieurs fois le montant de la caution mais à la date d'aujourd'hui elle n'a toujours pas payé et l'agence immobilière me menace d'encaiser mon chèque. Je me suis porté garant pour elle et apparemment elle ne paierait pas son loyer. Que puis-je faire afin de récupérer mon chèque et ne plus être son garant.rnrnDe plus au moment d'emménager dans l'appartement, elle n'avait pas souscrit d'assurance habitation et ce durant 1 mois.rnrnMerci de me répondre assez rapidement si possible c'est très urgent.rnrnCordialement